



CANON® Consumer Calculator Limited Warranty For Canada Only

The limited warranty set forth below is given by Canon Canada Inc., (Canon Canada) with respect to Calculators purchased and used in the Canada respectively.

This limited warranty is only effective upon presentation of proof of purchase (bill of sale) to Canon Canada Factory Service Center. Canon Calculators, when delivered to you in a new condition in the original container, are warranted against defective materials or workmanship as follows: for a period of one (1) year from the date of original purchase, defective parts or Calculators returned to a Canon Canada Factory Service Center and proven to be defective upon inspection, will be exchanged at Canon Canada's sole option, for new or comparable rebuilt parts or calculators (of the same or similar model). Warranty for replacement shall not extend the original warranty period of the defective calculator.

When returning Calculators under this limited warranty, you must pre-pay the shipping charges, if any, and enclose a complete explanation of the problem. Calculators covered by this limited warranty will be repaired at Canon Canada's sole option and returned to you without charge by any Canon Canada Service Center. This warranty does not cover rechargeable batteries that may be supplied with the Calculator, as to which batteries there shall be no warranty or replacement.

Information Technology Services and Canon Canada Information/Service Center will refer you to the nearest Factory Service Center. Repairs not under warranty will be at such cost as Canon Canada may from time to time generally establish.

This limited warranty covers all defects encountered in normal use of the calculators, and does not apply in the following cases:

- a) Loss or damage to the Calculators due to abuse, mishandling, alteration, accident, electrical current fluctuations, failure to follow operating instructions, maintenance and environmental instructions prescribed in Canon Canada's instruction manual or service performed by other than a Canon Canada Factory Service Center.
- b) Use of parts (other than those distributed by Canon Canada) which damage the Calculator or cause abnormally frequent service calls or service problems.
- c) If any Calculator has had its serial numbers or dating altered or removed.
- d) Loss or damage to the Calculator due to leaking batteries (other than rechargeable batteries supplied as original equipment with the Calculator by Canon Canada) or water damage.

NO IMPLIED WARRANTY (OR CONDITION)* INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY (OR CONDITION)* OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, APPLIES TO THE CALCULATORS AFTER THE APPLICABLE PERIOD OF EXPRESS WARRANTY STATED ABOVE, AND NO OTHER EXPRESS WARRANTY OR GUARANTY, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON, FIRM OR CORPORATION WITH RESPECT TO THE CALCULATORS SHALL BIND CANON CANADA. (SOME STATES OR PROVINCES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.) CANON CANADA SHALL BE LIABLE FOR LOSS OF REVENUE OR PROFITS, FAILURE TO REALIZE SAVINGS OR OTHER BENEFITS, OR FOR ANY OTHER SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE USE, MISUSE OR INABILITY TO USE THE CALCULATOR, REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH THE CLAIM IS BASED, AND EVEN IF CANON CANADA HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST CANON CANADA BE GREATER IN AMOUNT THAN THE PURCHASE PRICE OF THE CALCULATOR SOLD BY CANON CANADA AND CAUSING THE ALLEGED DAMAGE. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, YOU ASSUME ALL RISK AND LIABILITY FOR LOSS, DAMAGE OR INJURY TO YOU AND YOUR PROPERTY AND TO OTHERS AND THEIR PROPERTY ARISING OUT OF USE, MISUSE OR INABILITY TO USE ANY CALCULATOR SOLD BY CANON CANADA NOT CAUSED DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON CANADA. (SOME STATES OR PROVINCES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATION OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU.) THIS LIMITED WARRANTY SHALL NOT EXTEND TO ANYONE OTHER THAN THE ORIGINAL PURCHASER OF ANY CALCULATOR OR THE PERSON FOR WHOM IT WAS PURCHASED AS A GIFT AND STATES YOUR EXCLUSIVE REMEDY.

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state or province to province.

When you call, have your Products serial numbers and your date of purchase available to expedite service. A Canon Customer Care representative will attempt to diagnose the nature of the problem and correct it over the telephone. Please keep a copy of your original bill of sale. In order to obtain warranty service, you will need to present a copy of your original

bill of sale from your Consumer Calculator retailer at the time of service. Also please keep all packing materials and the original packing box to protect your equipment, should you need to transport it for service.

You may obtain technical support for your Products as follows:

- Internet support for English at <http://www.canon.ca/support> (E-mail support also available)
- Internet support for French at <http://www.canon.ca/soutien> (E-mail support also available)
- Telephone assistance from a Canon Canada Customer Care representative free of charge during regular business hours at **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.

Technical support program terms are subject to change without notice.

Canon

CANON CANADA INC.

Head Office: 8000 Mississauga Rd., Brampton ON L6Y 5Z7

1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca



Garantie limitée des Calculatrices grand public de CANON® Pour le Canada seulement

La présente garantie restreinte est fournie par Canon Canada Inc. (« Canon Canada ») à l'égard des calculatrices achetées et utilisées au Canada respectivement.

La présente garantie restreinte est valable seulement sur présentation d'une preuve d'achat (facture de vente) à un centre d'entretien et après-vente autorisé de Canon Canada. Les calculatrices de Canon, lorsqu'elles sont livrées à l'état neuf dans leur emballage d'origine, sont garanties contre tout vice de matière et de fabrication comme suit : pendant une période de un (1) an à compter de la date de l'achat initial, les pièces défectueuses ou les calculatrices qui sont retournées à un centre d'entretien et après-vente autorisé de Canon Canada et dont l'inspection confirme une défectuosité seront remplacées à la discrétion exclusive de Canon Canada par des pièces ou des calculatrices neuves ou remises à neuf comparables du même modèle ou d'un modèle comparable. La durée de garantie des pièces de remplacement n'excédera en aucun cas la durée initiale de la garantie de la calculatrice défectueuse.

Pour retourner une calculatrice dans le cadre de la présente garantie restreinte, il faut payer d'avance les frais d'expédition, s'il y a lieu, et joindre une explication détaillée du problème. Les calculatrices couvertes par la présente garantie restreinte seront réparées à la discrétion exclusive de Canon Canada et vous seront retournées sans frais par le centre d'entretien et après-vente de Canon Canada. La présente garantie ne couvre pas les piles rechargeables qui pourraient être fournies avec la calculatrice. Aucune autre garantie ni aucun remplacement ne sont prévus pour les piles dans le cadre de la présente entente.

Les Services de la technologie de l'information et le **CENTRE DE SERVICE ET D'INFORMATION DE CANON CANADA** vous dirigera vers le centre d'entretien et après-vente autorisé le plus proche. Le coût des réparations non couvertes par la présente garantie sera celui que Canon Canada établira à l'occasion.

La présente garantie restreinte couvre toutes les défectuosités constatées pendant l'utilisation normale des calculatrices et ne s'applique pas aux cas suivants :

- a) Perte ou endommagement des calculatrices, causé par l'usage abusif, la manipulation négligente, les modifications, les accidents et les variations de courant électrique, ainsi que l'omission d'observer les directives à l'égard du mode d'utilisation, des conditions d'entretien et des mesures de protection de l'environnement énoncées dans le manuel d'utilisation de Canon Canada et l'entretien effectué ailleurs que dans un centre d'entretien et après-vente autorisé de Canon Canada ;
- b) Utilisation de pièces (autres que celles distribuées par Canon Canada) ayant pour effet d'endommager les calculatrices ou d'entraîner une fréquence anormale d'appels d'entretien ou de problèmes nécessitant le recours au service d'entretien et après-vente ;
- c) Modification ou retrait du numéro de série ou de datation de toute calculatrice ;
- d) Perte de la calculatrice ou dommages causés à ladite calculatrice par la fuite des piles (autres que les piles rechargeables fournies en équipement d'origine avec la calculatrice par Canon Canada) ou dommages causés par l'eau.

AUCUNE GARANTIE (OU CONDITION)* IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE (OU CONDITION)* IMPLICITE À L'ÉGARD DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE, NE S'APPLIQUE AUX CALCULATRICES APRÈS LA PÉRIODE PRESCRITE DE LA GARANTIE EXPRESSE SUSMENTIONNÉE ET, À L'EXCEPTION DE LADITE GARANTIE EXPRESSE, AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE NI AUCUNE AUTRE GARANTIE ACCORDÉES PAR TOUTE PERSONNE, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DES CALCULATRICES N'AURONT POUR EFFET DE LIER CANON CANADA À L'ÉGARD DE TOUTE OBLIGATION, QUELLE QU'ELLE SOIT. (CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES N'AUTORISENT AUCUNE RESTRICTION SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE ; AINSI, IL EST POSSIBLE QUE LA RESTRICTION ÉNONCÉE CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PAS DANS VOTRE CAS.) CANON CANADA N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA PERTE DE PRODUITS D'EXPLOITATION OU DE PROFITS, NI À L'ÉGARD DES ÉCONOMIES OU DES PROFITS NON RÉALISÉS, NI À L'ÉGARD DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'USAGE, DE L'USAGE IMPROPRE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LES CALCULATRICES, QUELLE QUE SOIT L'ARGUMENTATION JURIDIQUE SUR LAQUELLE S'APPUIE LA DEMANDE ET MÊME SI CANON CANADA A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. AUCUN RECOURS, QUELLE QU'EN SOIT LA FORME, CONTRE CANON CANADA NE SERA SUPÉRIEUR AU MONTANT DU PRIX D'ACHAT DE LA CALCULATRICE VENDUE PAR CANON CANADA ET À L'ORIGINE DES DOMMAGES PRÉSUMÉS. SANS VOUS

LIMITER À CE QUI PRÉCÈDE, VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES ET TOUTE LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERTES, DES DOMMAGES MATÉRIELS ET DES BLESSURES CORPORELLES SUBIS PAR VOUS OU D'AUTRES PERSONNES EN RAISON DE L'USAGE, DE L'USAGE IMPROPRE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LES CALCULATRICES VENDUES PAR CANON CANADA, À MOINS QUE LESDITS DOMMAGES MATÉRIELS, PERTES ET BLESSURES CORPORELLES N'AIENT ÉTÉ CAUSÉS DIRECTEMENT PAR LA NÉGLIGENCE DE CANON CANADA. (CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES N'AUTORISENT AUCUNE EXCLUSION NI RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS ; AINSI, IL EST POSSIBLE QUE LA RESTRICTION OU L'EXCLUSION ÉNONCÉE CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PAS DANS VOTRE CAS.) LA PRÉSENTE GARANTIE RESTREINTE N'EST PAS ACCORDÉE À D'AUTRES PERSONNES QUE L'ACHETEUR INITIAL DE TOUTE CALCULATRICE OU LA PERSONNE QUI A REÇU LADITE CALCULATRICE EN CADEAU, ET CONSTITUE VOTRE RECOURS EXCLUSIF.

La présente garantie restreinte vous accorde des droits particuliers reconnus par la loi et il se peut que vous disposiez d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre.

Veuillez conserver un exemplaire de votre facture de vente initiale. Si vous désirez recevoir du service après-vente dans le cadre de cette garantie, vous devez présenter au centre de service un exemplaire de la facture de vente initiale de la calculatrice de Canon obtenu chez le détaillant. Veuillez garder tout le matériel d'emballage et toutes les boîtes d'emballage d'origine au cas où vous en auriez besoin pour transporter la calculatrice au centre de service.

Des services de soutien technique pour vos produits sont offerts comme suit :

- Soutien Internet en anglais au moyen du site Web : <http://www.canon.ca/support> (Soutien par courrier électronique aussi disponible).
- Soutien Internet en français au moyen du site Web : <http://www.canon.ca/soutien> (Soutien par courrier électronique aussi disponible).
- Soutien téléphonique auprès d'une représentante ou d'un représentant du Centre de renseignements clientèle de Canon Canada, sans frais, pendant les heures normales d'ouverture au **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.



CANON CANADA INC.

Siège Social: 8000 Ch. Mississauga, Brampton ON L6Y 5Z7

1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca
